

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire  
de l'association VAUNAGE SPORTS ET LOISIRS**

du vendredi 9 Septembre 2022  
au Panoramique à CALVISSON

Adhérents licenciés 2021-2022 : 91                    présents: 44, absents excusés : 35  
Le quorum est atteint.

**Ordre du jour:**

- Intervention du président :
- Bilan de l'effectif
- Rappel des activités et séjours du 1er semestre 2022
- Présentation du programme pour le 2ème semestre 2022
- Activités nouvelles
- Communication
- Journée des associations à Calvisson
- COVID-19
- Des nouvelles du CODERS et de la FFRS
  
- Intervention du responsable administratif
- Renouvellement des licences
- Les animateurs
- La Formation
- Assurance FFRS
- Organisation FFRS
- Répartition cotisation
- Site VSL
- Consignes et Conseils rando
  
- Intervention du trésorier
- Point sur la trésorerie au 31 août 2022
- Election à main levée des vérificateurs aux comptes
  
- Parole aux animateurs
- Questions diverses
- Pot de l'amitié

## Intervention du Président:

Merci de votre présence et content de vous revoir. Nous sommes aujourd'hui 44 présents, un peu moins que d'habitude mais certains sont encore en congés.

J'espère que vous avez passé un bel été et que vous avez pu pratiquer quelques activités avant la reprise.

Comme d'habitude, les animateurs et le CA se sont réunis début juillet pour vous concocter le planning qui est en ligne sur notre site.

Chacun devrait y retrouver son compte.

Au niveau des animateurs, Vincent et Marie Jo n'animeront plus nos randos. De plus, Jean-Marie, pour des raisons de santé sera indisponible au cours du second semestre.

A ces activités traditionnelles, il faut ajouter le bungee le mercredi matin qui sera animé par Geneviève.

Par ailleurs, lors de la journée découverte organisée par le CODERS en mai, certaines adhérentes se sont manifestées pour pratiquer au sein de VSL, la MAC (marche aquatique côtière)

Avant de lancer cette activité j'adresserai un mail à l'ensemble des adhérents pour dénombrer les personnes désirant pratiquer cette activité. Si le nombre est insuffisant, VSL ne retiendra pas cette activité qui néanmoins pourra être pratiquée avec le club de Marguerittes moyennant une cotisation annuelle de 20€.

En outre, Domi se porte volontaire pour animer un atelier Activ'mémoire sous réserve, là encore, que le nombre de participants soit significatif. Une démo devrait avoir lieu le 26 septembre pour ceux qui seraient intéressés.

### **Point sur les licenciés qui quittent le club et sur l'arrivée des nouveaux :**

9 départs 6 arrivées.

88 Adhérents au 3 septembre 2022

### **Rappel des activités et séjours du 1er semestre 2022 :**

#### Randonnées :

Le mardi: 23

Le vendredi: 17

#### Marche nordique:

Chaque jeudi sauf empêchement climatique

#### VTT-VTC

sorties : 6

#### • **SEJOUR RAQUETTES**

Séjour à Méolans , du 6 au 11 mars 2022 (27 participants)

#### • **SEJOUR PRINTEMPS**

Escapade en Drôme 26 et 27 avril 2022 (17 participants)

Séjour Les Angles du 21 au 28 mai 2022 (22 participants)

#### • **JUIN**

Pique-Nique aux 3 moulins 23 juin 2022 (45 Participants).

## Présentation du programme pour le 2ème semestre 2022

- - Programme avec 24 randonnées prévues  
le Vendredi : (8 niv1) (4niv1+) le Mardi (1niv1+) (5niv2) (6niv3)  
- 5 sorties vélo dont sortie CODERS mercredi 5 octobre 2022
- - Marche Nordique CODERS lundi 17 octobre 2022
- - Séjour BEDOIN du 10 au 13 octobre 2022 (37 inscrits)
  
- - Journée pétanque au boulodrome de CALVISSON le vendredi 21 octobre 2022. Au repas : Fédeua
- - journée CODERS à Méjannes le Clap :  
Mardi 22 Novembre 2022
- Repas de fin d'année vendredi 16 décembre 2022

## Séjours programmés en 2023

### Séjour raquettes 2023

Le séjour se déroulera à Valmorel du 11 au 16 mars soit 6 jours et 5 nuits.

Tarif 485€

Inscription avant fin septembre

### Séjours printemps 2023

Il aura lieu à Rosas du 7 au 13 mai

Tarif 440€

Inscription avant le 10 novembre

### **Une journée visite animée par Danièle**

## Communication

Habituellement, la liste des adhérents est envoyée par Domi en début de saison.

Malheureusement cette pratique est contraire au RGPD:.....> Par conséquent plus d'envoi sauf à ceux qui en ont une utilité à savoir les animateurs et les membres du bureau.

### **Journée des associations à Calvisson**

Nous ne participerons pas cette année décision du Conseil d'Administration.

Une plaquette éditée par la mairie sera à disposition dans laquelle les personnes intéressées par nos activités disposeront de nos coordonnées.

## COVID-19

Plus de contrainte sanitaire.

Néanmoins pour les covoiturages, si vous avez des symptômes faisant penser au COVID, faites-vous tester immédiatement pour éviter de contaminer les autres passagers.

Ne prenez pas de risque et n'en faites pas courir aux autres adhérents.

## INFOS du CODERS et FFRS

- Journées interclubs CODERS, le bilan
- **Journée Multisports** le mardi 22 novembre à Mejannes-le-clap

Autres journées programmées

-**Cyclo pour tous** mercredi 5 octobre

-**MN** lundi 17 octobre

-**Tennis de table** mardi 18 octobre

-**Badminton** mercredi 23 novembre

**FFRS.** Hausse de cotisation en vue

## Licence :

Délivrée lors de l'adhésion ou renouvellement d'adhésion au club V.S.L. après remise des documents et du règlement de la cotisation. (40€)

Se connecter au site de la FFRS: <http://www.ffrs-retraite-sportive.org>

Onglet « Espace adhérents »

Cliquer sur « Accès licence FFRS »

Identifiant et mot de passe indiqués sur la carte de licence

Détail de la garantie indemnisation des dommages corporels sur la lettre-carte licence.

## Liste des animateurs détenteurs d'un brevet fédéral :

<b>Randonnée pédestre:</b>	<b>Marche nordique:</b>	<b>Vélo VTC:</b>
BASTARD Jean-Paul	DURAND Marie	BIEGUN Jean-Max
CHIARADIA Alain		
CHIARADIA Dominique		
DAYNAC Robert		
DURAND Marie		
GUINET Jean-Claude		
MANZANARES Jean-Marie		
MARGUERITE Marie-Odile		
LIOURE Line (en formation)		

## Point sur la Formation :

Tous les animateurs sont à jour de leur PSC1

Line finalisera sa formation par le M2 DU 20 AU 24/11/2022

Geneviève a suivi la FCB les 13 et 14 septembre et suivra la formation AS (Accompagnant sportif) début avril.

Concernant l'Activ mémoire si approbation formation Dominique du 28/11 AU 01/12/2022

## Assurances FFRS :

Propose un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer (contrat géré par Gras Savoye)

La garantie Indemnisation des dommages corporels est incluse dans le prix de la licence.

Assurances optionnelles:

MSC I.A. PLUS dont le coût 5 €22 permet de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires. (voir notice disponible sur le site de la FFRS)

\*\* Procédure en cas d'accident:

Il appartient à la victime de procéder à la déclaration dans un délai maximum de 5 jours en complétant le formulaire de déclaration d'accident et en l'adressant à Gras Savoye.

Document disponible sur le site de la FFRS.

Pour information: chaque animateur doit être en possession d'un formulaire.

## Organisation de la FFRS :

Cadre réglementaire : loi 1901  
reconnue d'utilité publique

Agréée depuis 1983 comme Fédération (61 disciplines)  
Présidée par Yolande GUÉRIAUD

Objet social:

Favoriser le développement de la pratique des activités physiques et sportives adaptées au temps de la retraite **sans idée de compétition** dans le respect des règlements techniques des disciplines sportives et des règles générales et particulières de sécurité.

- . 39 ans d'existence,
- 71 000 licenciés dont 70 % de femmes,
- 67 ans de moyenne d'âge
- 61 activités habilitées,
- 6 000 animateurs et instructeurs bénévoles,.
- 7 Comités régionaux, CORERS
- 53 Comités départementaux, CODERS
- 445 clubs ou sections locales affiliés

Le CORERS Occitanie assure la formation, le développement au plan régional

Le CODERS 30 est le représentant de la Fédération au plan local

Il assure:

Relations avec les clubs  
Développement des activités sportives  
Recensement des besoins de formation  
Suivi des animateurs

le CODERS 30, présidé par Alain MARTINON, représente: 9 clubs, 2259 licenciés en 2021 (2916 en 2020) et 205 animateurs (212 en 2020) disposant d'un brevet fédéral.

## Adhésion / licence: répartition

Licence FFRS (01/09/2020)	20.00 €
CORERS	3.00 €
CODERS 30	4.50 €
Club VSL	12.50 €

Prix global saison 2022/2023 40.00 €  
Prix inchangés depuis de nombreuses années.

## Site du club:

<http://vsl-vaunage.fr/index.php?lang=fr>

Quelques thèmes principaux:

- Administration: les statuts, le règlement intérieur, mot du président,
- Les activités: le programme du semestre, le détail des randonnées
- Bibliothèque: photos prises lors des activités,
- liens : (météo, cartographie, la FFRS,CODERS...)
- les séjours

## IMPORTANT

En cas de modification, ou annulation d'une randonnée, l'animateur portera l'information sur le site.  
**Pensez à consulter le site la veille.**

## Consignes & Conseils :

Les randonnées se font à la journée (prévoir collation) le départ du parking Plaisance rue du 8 mai 1945 à Calvisson

## **VIII – Les randonneurs pédestres, pratiquants de la marche nordique et cyclistes**

### Equipement :

Les randonneurs pédestres sont équipés du matériel nécessaire pour la randonnée (chaussures de marche adaptées à la randonnée pédestre, vêtements chauds et de pluie, boissons, sac à dos, alimentation énergétique, repas chaud ou froid etc...) et d'une trousse « de premiers secours ».

Les pratiquants à la marche nordique sont équipés de bâtons de marche nordique, de chaussures et une tenue adaptée aux conditions atmosphériques permettant une liberté de mouvement, un sac à dos de taille moyenne permettant de transporter une bouteille d'eau.

Les randonneurs cyclistes sont équipés du matériel nécessaire pour la pratique du vélo (vélo en bon état, matériel de réparation pour crevaisons etc...) ; **le port du casque est obligatoire.**

**Ils ont obligatoirement avec eux une pièce d'identité, leur licence F.F.R.S., leur carte vitale et le passeport santé (pensez à le mettre à jour).**

### Les règles à suivre :

Ils se conforment aux instructions, aux consignes et aux règles de sécurité qui leur sont données par les animateurs.

## TROMBINOSCOPE

Son but : Connaître et reconnaître – ne sera pas mis en ligne sur le site – seulement adressé aux adhérents par mail – Si la photo ne convient pas, en fournir une au secrétariat. Sera adressé aux adhérents dès sa mise à jour.

## Point sur la trésorerie du club

POINT SUR LA TRESORERIE AU 31/08/2022

Nous avons commencé l'année 2022 avec un solde créditeur de 2741,73 euro

Recettes à ce jour :

- \_ Adhésion de 2 nouveaux adhérents (Brigitte Nagel et Viviane Renous)
- \_ Subvention de 150 euros de la mairie de Calvisson

Dépenses :

- \_ Frais de tenue de compte
- \_ Remboursement Sytitrail
- \_ Fabrication du nouveau logo de VSL
- \_ Prélèvement FFRS pour les nouveaux arrivés
- \_ Cadeaux aux animateurs en remerciement de leur implication
- \_ Cadeaux aux animateurs sortants
- \_ Apéritifs et moments festifs (AG, Réunion CA, Pique nique fin saison ....etc....)
- \_ Prélèvement annuel OVH

- Rentrant dans la comptabilité, les séjours, sorties et animations, les rentrées d'argent ressortent aussitôt.
- A ce jour, nous avons un solde créditeur de 1982,04 euros.
- Nous sommes dans l'attente de la subvention du conseil départemental (150 euros en général, exceptionnellement 250 euros l'an dernier)
- Projection :
  - - Adhésion : A la rentrée, nous espérons garder au minima le même nombre d'adhérents soit une rentrée pour VSL de 1125 euros si 90 adhérents, seulement 1000 euros si 80 adhérents.
- - En dépenses prévues :
  - \_ les lots du concours de pétanque ainsi que son apéritif ( l'an dernier, nous avons clôturé la journée par une fougasse en +)
  - \_ Des moments festifs selon les occasions
  - Nous ajusterons les comptes en fin d'année.

## Vérificateurs aux comptes

Election, à main levée, des vérificateurs aux comptes conformément au règlement intérieur.

Norbert QUEROL

Jacques GEMIN

### ELUS A L'UNANIMITE

En conclusion le président remercie l'ensemble des participants à cette AG, ce qui démontre, une fois de plus, leur intérêt pour la vie du club au travers des activités proposées et du lien social qui en découle.

### **Le SPORT gage de Santé pour les Séniors**

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie une nouvelle fois l'engagement de l'ensemble des adhérents et particulièrement toutes celles et tous ceux qui concourent à faire vivre notre club.

La séance est levée à 18H40 et s'achève avec un pot de l'amitié offert par le restaurant « le Panoramique »

Fait à CALVISSON le 16 septembre 2022

Le Président

Jean Paul Bastard

La secrétaire

Dominique Chiaradia

